

Les travaux préparatoires du Conseil sous présidence luxembourgeoise (2005)

Source: Émission hebdomadaire télévisée sur la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne / MARTINE SCHOMMER, Maurice Molitor.- Bruxelles: Service information et presse [Prod.], 29.05.2005. Service information et presse, Luxembourg. - VIDEO (00:07:47, Couleur, Son original). Service information et presse du gouvernement luxembourgeois, 33, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_travaux_preparatoires_du_conseil_sous_presidence_luxembourgeoise_2005-fr-ec193b08-9f06-401e-a2e9-761c1bb2b214.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Les travaux préparatoires du Conseil sous présidence luxembourgeoise (2005)

[Maurice Molitor] L'Europe est un chantier permanent; depuis 5 mois, et pour un mois encore, le Luxembourg est le chef de ce chantier. Cela, tout le monde le sait, et même si on ne le savait pas, il serait impossible de ne pas s'en apercevoir. Le logo eu2005.lu est omniprésent au Conseil à Bruxelles, dans le bâtiment de cette institution à la tête de laquelle le Luxembourg se trouve actuellement. C'est ici que sont prises les grandes décisions et c'est ici aussi qu'elles sont préparées avant d'être adoptées, et ces réunions préparatoires sont présidées, elles aussi, par le Luxembourg.

[Danièle Bisdorff] Tout au long de la présidence, quelque 2200 réunions se tiendront ici à Bruxelles, ce qui fait près de 90 réunions par semaine. Ces réunions doivent être gérées avec le concours du Secrétariat général du Conseil et d'une personne, actuellement, de la RP, et naturellement aussi avec Luxembourg, ce qui représente, en entretiens téléphoniques et en documents, une importante charge de coordination.

[Maurice Molitor] Aussi impressionnantes soient-elles, cette coordination et cette organisation ne représentent qu'une petite partie des travaux qui sont effectués ici, dans la Maison du Luxembourg, à moins de 500 mètres à vol d'oiseau du Conseil. Ici se trouvent les bureaux de la Représentation permanente, et les travaux se concentrent surtout sur le contenu des différents dossiers à évacuer par la Présidence.

Ainsi, par exemple, Patrick Hemmer de la RP, préside actuellement le groupe de travail «Coopération et développement», où, comme dans des douzaines d'autres groupes de travail, les décisions politiques sont préparées au niveau des fonctionnaires. Ces six mois exigent naturellement de lui, tout comme de ses collègues de la RP, beaucoup de doigté dans les négociations.

[Patrick Hemmer] Les 25 États membres sont représentés dans ce groupe de travail. La présidence luxembourgeoise doit naturellement poursuivre les travaux de ce groupe. La Commission dispose d'un droit d'initiative. Elle présente différentes propositions aux États membres. Dans le domaine «coopération et développement», il s'agissait par exemple d'une proposition visant à augmenter l'aide publique au développement dans l'Union européenne. Le rôle de la Présidence consiste à faire avancer les choses au niveau du groupe de travail, c'est-à-dire à négocier entre les 25 États membres pour préparer une décision politique. Ces négociations durent des semaines, voire des mois, pendant lesquels nous travaillons sur le texte d'une décision politique qui sera soumis ensuite à nos ministres pour qu'ils puissent prendre une décision politique.

[Maurice Molitor] Quand les ministres viennent alors à Bruxelles pour le Conseil, comme c'était le cas mardi dernier, il ne reste plus, dans le meilleur des cas, que deux ou trois questions politiques clés à régler, mais le reste du compromis est prêt.

Dans le cas présent, la préparation était de toute évidence un franc succès, sinon Jean-Louis Schiltz n'aurait pas pu annoncer à l'issue du Conseil de ministres, que l'Union s'est mise d'accord sur de nouvelles ambitions chiffrées pour le volume financier de son aide au développement.

[Jean-Louis Schiltz] 0,56 à l'horizon 2010, ce qui à partir de ce moment-là veut dire 20 milliards d'euros d'aide publique au développement par an en plus à partir de cette date 2010.

[Maurice Molitor] Entre le groupe de travail et le Conseil de ministres, il y a cependant encore un organe intermédiaire, le COREPER 2, le Comité des représentants permanents. Une, voire deux fois par semaine, les ambassadeurs des différents pays membres se retrouvent auprès de l'UE pour revoir ensemble, pendant une journée entière, du matin jusqu'au soir, chacun des différents points à l'étude, qui sont pratiquement prêts à être soumis au Conseil. Ce Comité, lui aussi, est présidé actuellement par le Luxembourg, en la personne de la Représentante permanente auprès de l'UE, Martine Schommer.

[Maurice Molitor] Madame Schommer, même s'il s'agit d'ambassadeurs, de hauts fonctionnaires, mais en tout cas de fonctionnaires, qui se réunissent au sein du COREPER 2, cette institution revêt un caractère plutôt politique, ou du moins son travail est d'ordre politique, n'est-ce pas?

[Martine Schommer] Oui, nous sommes des hauts fonctionnaires, mais nous constituons en fait la dernière étape avant que les projets de directives ou les règlements soient soumis aux ministres. Nous sommes ainsi à la limite entre les activités des fonctionnaires et le travail politique.

[Maurice Molitor] Bien sûr, la décision définitive est toujours prise au niveau des ministres, c'est évident, mais on peut dire que sur des sujets peu controversés, la décision est prise au fond par le COREPER 2, tandis que pour les questions plus controversées, il effectue un travail préliminaire important.

[Martine Schommer] Oui, c'est d'ailleurs ce que nous avons fait ce matin; nous nous efforçons de «nettoyer» les dossiers, de faire un travail préliminaire aussi poussé que possible, pour soumettre aux ministres des dossiers ne comportant plus que les questions politiques essentielles. Si nous pouvons les résoudre nous-mêmes, c'est tant mieux, nous le faisons, et dans ce cas, le texte est ensuite adopté formellement, sans discussion, par les ministres.

[Maurice Molitor] Je voudrais illustrer votre mission de présidente de ce Comité à la lumière des perspectives financières. Dans ce cas, procédez-vous de façon analogue au domaine politique, c'est-à-dire effectuez-vous des sondages, essayez-vous, dans des entrevues bilatérales, de définir le point de vue et les positions, est-ce ainsi que cela fonctionne, ou bien agissez-vous autrement?

[Martine Schommer] Non, c'est là exactement le travail de la Représentation permanente, et de moi-même en l'occurrence; il s'agit de tenter, par des contacts bilatéraux, de comprendre où se situent les limites des États membres et de s'efforcer ensuite de réunir les différentes limites et d'en faire un paquet acceptable pour tous.

[Maurice Molitor] Vous êtes donc un relais d'informations important entre le gouvernement luxembourgeois et son administration, d'une part, et les institutions européennes et, au fond, les gouvernements de tous les autres pays membres, d'autre part.

[Martine Schommer] Et aussi des représentants des gouvernements des autres États membres qui défendent leurs intérêts ici, à Bruxelles.

[Maurice Molitor] COREPER 2 laisse entendre qu'il existe aussi un COREPER 1; ce Comité est présidé par votre adjoint et s'occupe des questions plus techniques.

[Martine Schommer] Oui, au COREPER 2 nous nous occupons des questions de politique extérieure, dans la mesure où elles sont préparées pour être soumises finalement aux ministres des Affaires étrangères, nous traitons des questions juridiques, nous nous occupons de l'Intérieur, des questions économiques et financières, alors que les dossiers qui, disons, ont trait au marché intérieur, au fonctionnement du marché intérieur, sont traités au sein du COREPER 1, par les adjoints.

[Maurice Molitor] Oui, mais vous et votre adjoint n'êtes pas les seuls à être impliqués, cela concerne toute la Représentation permanente, un appareil relativement grand, et qui maintenant, pour la présidence, a même encore été quelque peu renforcé.

[Martine Schommer] Oui, le nombre du personnel a été doublé, c'est-à-dire que nous sommes actuellement plus de 100, 110 personnes ici à la Représentation permanente. Il s'agit de gens qui viennent du ministère des Affaires étrangères, mais aussi des autres ministères, Finances, Agriculture, Éducation, Transports et j'en oublie sûrement, ce qui signifie qu'il y a ici énormément de gens venant des ministères, puisqu'ils doivent également présider les groupes.

[Maurice Molitor] Il y a un nombre énorme de réunions, comme nous venons de le voir dans le reportage, et rien que le panneau où sont annoncées les différentes réunions est assez impressionnant. Bon, encore un mois...

[Martine Schommer] Il y a plus de 2000 réunions, presque 2500...

[Maurice Molitor] Rien qu'à Bruxelles?

[Martine Schommer] Oui.

[Maurice Molitor] Et il faut y ajouter encore celles de Luxembourg. Bon, dans un mois, ce sera fini. Vous pourrez certainement respirer et souffler un peu?

[Martine Schommer] Oui.

[Maurice Molitor] Bien.

[Martine Schommer] Mais j'espère que d'ici-là nous aurons trouvé également un accord sur les perspectives financières.

[Maurice Molitor] Je crois que beaucoup de gens l'espèrent à Luxembourg et aussi en Europe. Merci, Madame Schommer, pour ces explications. Ainsi prend fin aussi cette édition d'eu2005.lu. Rendez-vous dans une semaine.